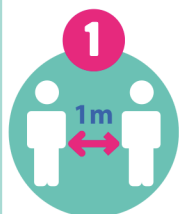


PROTOCOLE SANITAIRE DE L'AMJM

Applicable à partir du 26 avril 2021

Nous nous engageons à respecter rigoureusement le protocole sanitaire qui s'impose



1 Le maintien de la distanciation physique et l'application des gestes barrières

Le maintien de la distanciation physique (1 mètre minimum)

La distanciation physique doit être respectée dans tous les espaces (arrivée et abords de l'AMJM, salle d'attente, couloir et salle de cours).

Nous ne pourrions pas accueillir d'élèves qui présentent des symptômes de maladie.

De même, un professeur présentant le moindre symptôme de maladie ne pourra assurer ses cours et vous en avertira.

Le port du masque

- Les professeurs porteront tous un masque.
- Le port du masque est également obligatoire pour les élèves à partir de 6 ans.

Le lavage des mains

- A l'arrivée : gel hydro alcoolique mis à disposition dans la salle d'attente.
- Les élèves ainsi que les professeurs devront se laver les mains avant chaque cours.



2 La limitation du brassage des élèves

La réorganisation des plannings

- Les cours collectifs moments musicaux, éveil musical et éveil instrumental ne pourront accueillir que quatre ou cinq élèves à la fois. Il n'y aura pas 2 cours collectifs en même temps.
- L'AMJM ne pourra accueillir que trois cours individuels à la fois.

L'accueil et la gestion de la circulation des élèves

- La salle d'attente ne pourra accueillir que trois élèves à la fois sur les places qui seront espacées et marquées.
- Les accompagnateurs devront attendre à l'extérieur des locaux.
- Chaque élève devra attendre dans la salle d'attente que son professeur vienne le chercher pour son cours.

Recommandations

Chaque élève devra apporter son propre matériel, à savoir : ses partitions, un crayon à papier, une gomme, voire des crayons de couleur.



3 L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et instruments

Le nettoyage et la désinfection

- Les instruments, sièges et matériel pédagogique seront désinfectés après chaque passage d'élève.
- Les surfaces communes, poignées, interrupteurs, sièges, toilettes et point d'eau seront désinfectées régulièrement.

L'aération des salles

Les salles de cours seront aérées périodiquement.